



SECTION
DEL'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Monsieur Le Président,

En préambule, nous rappelons que les collègues n'ont pas eu le choix :

- Ni de rester confiné ;
- Ni d'être en ASA, le matériel de « télétravail » n'étant pas suffisant pour tous les personnels ;
- Ni d'être en présentiel à temps complet ou par rotation ;
- Ni d'endosser le rôle d'enseignant à domicile ;
- Ni encore d'être en situation de fragilité face à ce virus.

Nous rappelons également que pour les collègues concernés, il ne s'agit en aucun cas de congés ou de vacances.

Que les conditions de vie, du confinement et du dé-confinement diffèrent d'un individu à l'autre, comme le fait d'avoir été touché directement ou non par cette épidémie.

Durant cette crise, il a de nouveau été question des missions essentielles de la DGFIP, missions qui sont redevenues régaliennes pour l'administration et le gouvernement. Le rôle incontournable de notre administration a été reconnu.

Ne plus considérer les fonctionnaires et le service public comme un coût, mais bien comme essentiels à la continuité de l'État. Un constat à tirer de cette crise, dont il serait utile de se souvenir.

Mais il n'y a pas que les patients atteints d'Alzheimer qui ont des soucis avec la mémoire! Avec la loi de transformation de la fonction publique qui supprime les CHSCT quand bien même ils ont montré toute leur importance en cette période, et la reprise tous azimuts, des restructurations(NRP) alors que nous sommes toujours en période d'urgence sanitaire.

Contrairement à la communication du gouvernement, des ministres et de la DG, où l'on encense le travail réalisé, la conscience professionnelle des agents, la reconnaissance n'est pas au rendez-vous, et l'amertume est grande. Les agents ne sont pas dupes.

Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut pas passer par le vol de congés, des heures écrêtées ou des primes distribuées à quelques-uns. Cette prime génère un fort sentiment d'injustice, que ce soit de la part de collègues exclus parce qu'on ne leur a pas donné les moyens de travailler dans la période, ou de la part de ceux qui en sont exclus malgré leurs efforts en raison des quotas ou des critères d'attributions, variables d'une direction à l'autre.

Toutes ces mesures accentuent les difficultés au quotidien dans des collectifs de travail fonctionnant déjà en mode dégradé. Elles créent des tensions entre les collègues ou avec le supérieur hiérarchique immédiat. Les remerciements de la DG, des ministres, ne sont que des paroles en l'air, et qui laisseront des traces: méfiance, rancœur, voire même de la colère.

Avec la convocation de ce premier CTL en présentiel, 11 points sont à l'ordre du jour avec les questions diverses. Certains points ont été rajoutés très tardivement et avec des documents transmis moins de 8 jours avant le comité.

Pour FO-DGFIP 37, le monde d'avant ne sera pas le monde d'après.

FO-DGFIP 37 vous demande la communication claire du bilan sur le précompte des jours de congés ou d'ARTT et sur les primes attribuées (catégorie d'agent / Nbre d'agents concernés / nombre et % des agents attributaires des 1 000 € ou 330 euros).

Pour les mouvements locaux, nous désirons avoir, comme dans d'autres départements, la liste des agents demandeurs, la liste des ALD, et les effectifs par services au 1^{er} septembre 2020, après mouvement.

FO-DGFIP 37 réclame que les heures "écrêtées" pendant la phase de confinement, dont l'ajout a été réalisé dans SIRHIUS parfois fin juin, ne soient pas perdues si le seuil des 12 heures est atteint au 30 juin.

Les élus FO vous demandent que soient abordées les questions diverses dès le début du CTL pour éviter qu'elles ne soient « omises » en fin de séance.